

# La Lettre

## ORLEANS Technopole

*Spéciale assemblée  
générale 96/97*

# “Innovation et Territoires”

**L'**innovation est un défi permanent. Et face aux enjeux de la concurrence mondiale, il est indispensable de s'organiser en considérant des aires de développement économique suffisamment larges pour être lisibles et fortes dans le contexte européen, et suffisamment cohérentes pour respecter l'histoire et la géographie, la culture, les systèmes relationnels dans ce qu'ils ont de mobilisateur : un destin à construire en commun.

Innovation et territoire sont les deux termes d'une aventure qui s'enracine en s'ouvrant sur la réalité d'un monde affranchi des contraintes du temps et de l'espace. S'il est vrai que pour nos entreprises le client est parfois de l'autre côté de la terre, on sait par ailleurs que le système de formation, le réseau de sous-traitants compétents et sûrs, l'impôt et son usage sont ici.

On aperçoit bien que les territoires qui réussissent sont ceux qui savent se mobiliser. Les exemples qui sont présentés dans ce journal, la Vallée de l'Arve, L'Emilie Romagne, en donnent des témoignages édifiants. C'est pour cela qu'Orléans Technopole s'emploie à mobiliser les acteurs et partenaires du développement d'Orléans, du Loiret et de la Région Centre.

La démarche technopolitaine est une démarche globale et l'ensemble des dimensions du développement et du rayonnement d'un espace sont liés. Les efforts que nous faisons pour être plus forts dans les domaines de la culture, du sport ou de l'environnement sont étroitement complémentaires de nos efforts pour construire la technopole. Il convient de souligner l'importance des démarches intégrées qui associent culturellement tous les acteurs, à tous les niveaux d'action, d'initiative et de décision autour de projets concrets, de

taille et de configuration très diverses. Au-delà, ce sont des hommes et des femmes d'expérience et de formation très différentes qui doivent se rencontrer. Il ne faudrait pas que l'on se satisfasse d'une démarche où l'on aurait d'un côté les entreprises dites innovantes, cependant qu'une part importante du tissu d'entreprises resterait à l'écart.

Pour innover, les territoires doivent savoir tisser des réseaux de relations et d'actions les uns avec les autres. A travers Orléans Technopole, nous travaillons avec les autres villes du Val de Loire et de la Région Centre, avec les régions du Grand Bassin Parisien et avec l'Île de France, avec l'ensemble des membres de France Technopoles et de l'Association Mondiale des Technopoles.

Cette implication dans les réseaux sera payante pour tous, si chaque territoire connaît ses atouts et exprime ses propres talents, sa personnalité. Pour notre part, nous savons que le Val de Loire est mondialement connu.

Le concept de “Val de Loire” est une mine d'or que nous avons le devoir d'exploiter, en ajoutant à ce que nous a légué l'histoire, les dimensions de la modernité, de la science et de la technologie, qui doivent s'épanouir ici dans le plus total respect de l'environnement.

À travers l'exposition “Orléans Technopole, projets et réseaux d'action” et au cours du colloque “Innovation et Territoires”, nous avons eu le sentiment – fait d'audace et de modestie – de fixer les repères de la mobilisation et de l'action pour l'avenir de notre technopole.



*Jean-Pierre Sueur  
Président d'Orléans Technopole,  
Maire d'Orléans*

*Cette lettre spéciale reprend l'essentiel des interventions du colloque “Innovation et Territoires” qui s'est tenu dans le cadre de l'Assemblée Générale d'Orléans Technopole le 3 décembre 1996.*



**Pierre Veltz est Professeur à l'École Nationale des Ponts et Chaussées, Directeur du laboratoire "Techniques, Territoires et Sociétés". Il est l'auteur de "Mondialisation, ville et territoire, l'économie d'archipel" aux Presses Universitaires de France et "Des territoires pour apprendre et innover" aux Éditions de l'Aube.**

Si l'on s'intéresse au lien entre entreprises et territoires, une certaine inquiétude est en partie fondée. On se demande si les grandes entreprises qui sont en voie de mondialisation, de globalisation, ne sont pas en train de prendre une distance croissante avec leur territoire d'implantation. Les territoires semblent devenir des sortes de grands jeux d'échecs sur lesquels on déplace les pions pour rester compétitif, avec des dégâts au niveau local.

Un pays comme la France avec ses hauts salaires, son niveau de vie, sa sécurité sociale, va-t-il rester compétitif par rapport à des pays à bas salaires et à haute capacité technologique comme l'Inde, les pays de l'Est ou de l'Asie ? Je souhaiterais pour ma part, vous faire partager quelques convictions optimistes. On ne peut pas nier une certaine prise de distance, par exemple dans la réduction du nombre de fournisseurs. Mais il y a des raisons de fond d'espérer, car les ressources du territoire, même si elle sont souvent en dehors du monde marchand, continuent à jouer un rôle extrêmement important dans la compétitivité des entreprises, et pas seulement des PMI.

Il faut repartir de l'essence de la mutation. On y distingue d'abord le rôle de plus en plus central de la connaissance, en soulignant que cette connaissance est fortement contextualisée. Il ne sert à rien d'avoir des connaissances dans un désert, alors que lorsque les

connaissances font bloc ou réseau, elles deviennent extrêmement puissantes. La deuxième logique qui vient transformer le monde industriel est celle de la globalisation, de la mondialisation de la concurrence. Auparavant, on pouvait distinguer ceux qui étaient concurrentiels par les coûts, et ceux qui étaient concurrentiels par la qualité au sens large (capacité de différenciation, qualité au sens strict, réactivité, capacité d'innovation, etc).

Le problème, dans un pays comme la France, est que nous n'avons pas d'autre choix que d'être compétitifs par la qualité, mais qu'il nous faut en même temps être compétitifs par les coûts. Il faut passer à des organisations qui transforment la relation entre la qualité et les coûts, en une relation vertueuse et non pas en une relation d'opposition. La production « au plus juste » est une façon de rechercher la solution à cette équation difficile, en faisant qu'avoir plus de réactivité, plus de qualité revienne à diminuer les coûts. On sait aussi que ce modèle n'est pas très performant pour ce qui concerne la variété des produits et l'innovation.

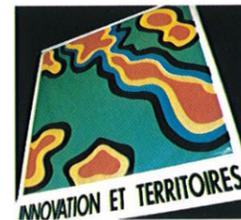
On pourrait dire que la mutation que nous vivons correspond à un passage de la productivité d'opération à une performance complexe par les relations. Toute l'organisation taylorienne de notre monde économique était très axée sur la productivité des opérations, selon une analyse mono-critère. Aujourd'hui, la performance est plus complexe. Elle est multi-critères, et relève principalement d'effets de relations, d'inter-opéra-

tions. C'est ce qui se passe entre les opérations qui est essentiel en permettant d'augmenter la qualité et de diminuer les coûts. Par exemple, au sein des ateliers, c'est la relation entre les exploitants d'une machine complexe et la maintenance qui assure la fiabilité. Au niveau de la firme, c'est la qualité des relations entre les fonctions de l'entreprise (en amont innovation, conception, etc, en aval, maintenance, service commercial, etc). On estime couramment qu'une grande partie de l'innovation est liée à la qualité des relations avec les clients, ou plus généralement avec l'ensemble des tissus de partenaires, qu'ils soient fournisseurs, prestataires de services ou clients. On n'a pas pris la mesure de ces effets relationnels, au double sens du terme "mesure" (prise en compte de l'importance, mise en place d'éléments de mesure). C'est un des problèmes du contrôle de gestion.

Lorsque l'on met en valeur ces effets relationnels, le territoire se réintroduit spontanément. Comme on le voit dans l'exemple des districts italiens, c'est la densité et la qualité des relations entre les acteurs de ce système qui expliquent la performance. Le territoire redevient un élément de performance essentiel. On a pris l'habitude en France de considérer le territoire comme un stock de ressources passif, un gisement. Aujourd'hui, il faut résolument changer le point de vue et voir comment le territoire, vu comme entité sociale, comme capacité collective de faire des propositions, va apporter un certain nombre de ressources essentielles pour la compétitivité, non seulement pour les PMI, mais aussi pour les grands groupes. Ces ressources ne sont souvent pas même perçues. Un peu comme l'air que l'on respire, ces res-

## Logiques d'entreprises et territoires : les nouvelles règles du jeu

sources qui ne passent pas par une comptabilité marchande, ne se révèlent véritablement que lorsqu'elles manquent. Dans ce monde assez mal perçu dans lequel nous rentrons, les relations de confiance inter-personnelles redeviennent très importantes. Max Weber a montré que dans la construction de l'économie américaine, les églises ont joué un rôle essentiel. Dans une économie de frontière, dans un monde plutôt sauvage et mal contrôlé, avoir des interlocuteurs d'une même religion procurait une garantie de fiabilité dans les relations absolument cruciales dans l'établissement d'un échange économique.



Les leviers du développement économique ont changé de nature. Il est plus facile de manier des leviers matériels, de construire des routes et des zones industrielles, que de manipuler des leviers immatériels. Mais il est temps de comprendre que ce sont les seconds qui sont fondamentaux. Beaucoup de gens en France l'ont d'ailleurs compris. Quels sont les leviers du développement ? Ce sont les compétences, la capacité à créer des projets (les institutions y ont un rôle catalyseur essentiel), les potentiels de coopération, la capacité collective d'apprentissage, et l'importance décisive des réseaux externes, en particulier sur les marchés finaux.

La dynamique de développement ne peut être que globale, et ne peut pas être uniquement technologique. Il ne faut pas comparti-

menter les choses, et surtout ne pas limiter l'innovation au high tech. Il y a de l'assistance technologique, mais il y a aussi de l'assistance en matière de gestion, de démarche commerciale. On a peut être trop mis l'accent les années passées sur le seul transfert technologique.

Il ne faut pas opposer endogène et exogène. Nous avons vécu la période des trente glorieuses avec les crédits publics et les grandes entreprises venaient créer des emplois en région. Cette période est terminée, et il faut se réjouir des efforts faits pour favoriser un développement endogène. Mais il ne faut surtout pas l'opposer au développement exogène. Il n'y a pas de développement local dans lequel les grandes entreprises ne soient pas impliquées.

Le rapport entre les grands groupes et les PME est essentiel. Il y en a encore beaucoup de choses à faire. La relation objective entre les grands groupes et les PME est particulièrement étroite. Les PME constituent en France un réseau de sous-traitance et de fournisseurs pour les grandes entreprises. La solidarité objective entre les unes et les autres est grande. Et en même temps, il existe une coupure culturelle beaucoup plus forte qu'ailleurs en Europe. Cela vient de ce que les cadres des grandes entreprises ne suivent pas le même cursus, ne sont pas issus du même milieu social que les responsables des PME. Cela est lié aussi à une certaine rigidité de la sociologie française, avec peu de brassage social. Cela est lié à la dichotomie Paris-province, qui fait que toute la technostructure des grandes entreprises est largement concentrée à Paris. Il faut travailler sur cette frontière.

Pierre Veltz

## Sommaire

**Pages 2 et 3 :** Logiques d'entreprises et territoires, par Pierre Veltz

**Pages 4 et 5 :** Parcs scientifiques et technopoles, par Luis Sanz et Georges Capurro

**Page 6 :** L'exemple de la Vallée de l'Arve, par Roger Bonhomme

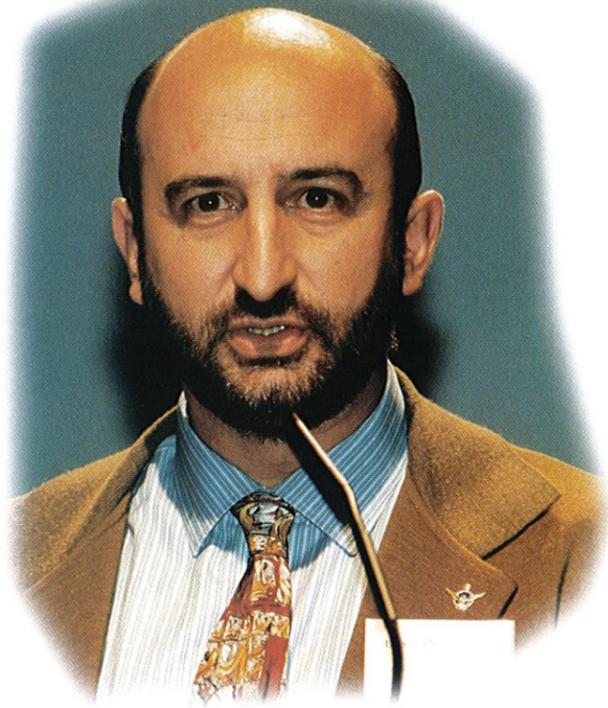
**Page 7 :** L'exemple des districts industriels en Emilie-Romagne, par Danielle Mazzonis

**Pages 8 et 9 :** Orléans Technopole, quels territoires ? par Olivier Jouin et Dominique Guy

**Pages 10 et 11 :** Exposition "Orléans Technopole, projets et réseaux d'action"

**Page 12 :** Structuration et management des systèmes locaux de soutien à l'innovation, par Thierry Bruhat

**Le colloque "Innovation et Territoires" a été conçu et animé par Orléans Technopole et le Cabinet Thierry Bruhat Consultant.**



Luis Sanz est Directeur Général de l'Association Mondiale des Technopoles et Parcs Scientifiques (International Association of Science Parks).



## Parcs scientifiques et technopoles, un réseau mondial

Les premiers exemples de Parcs scientifiques et de technopoles sont nés aux Etats-Unis au début des années 70. Le phénomène a ensuite gagné l'Europe, avec un fort développement dans le milieu des années 80. Depuis le début de cette décennie, il est partout présent dans le monde, en particulier en Asie-Pacifique. Plus récemment, on a vu se développer des technopoles en Amérique du Sud et, dernièrement, en Afrique et en Europe de l'Est.

L'Association Mondiale des Technopoles et Parcs Scientifiques a été créée en France il y a une dizaine d'années. On peut considérer à certains égards que, si le mouvement technopolitain est encore jeune, les premières expériences sont globalement très positives et encouragent une expansion. On doit d'ailleurs noter que la France a amené une contribution forte et originale à ce type de développement économique à travers la notion de technopole, plus globale que les notions fondatrices de parc scientifique ou de parc technologique. Ce modèle de la Technopole française est particulièrement repris par les pays en voie de développement. A ce jour, l'Association Mondiale compte un peu plus de 130 membres à travers 39 pays. Ce sont plus de 12 000 entreprises qui, sur ces parcs, dans ces technopoles, participent à une évolution mondiale.

L'International Association of Science Parks a pour premier objectif de créer un

réseau de professionnels, Directeurs et Managers de Parks, qui ont pour métier d'accompagner des entreprises dans leur développement, de les aider à trouver des opportunités d'affaires. Cette mobilisation à l'échelle régionale, ce professionnalisme nouveau voulu par les autorités locales ou le secteur privé, doit pouvoir compter sur des services opérationnels de mise en relation et d'échange d'expériences.

Nous proposons des annuaires, des formations, des documentations. Avant tout, à travers des rencontres et des conférences, les Directeurs et Managers apprennent à se connaître. Ils créent un réseau humain de confiance et d'intérêts.

Depuis 10 ans, nous avons organisé 13 réunions mondiales et 21 réunions continentales (Europe, Asie-Pacifique, Amérique). Aujourd'hui l'importance de la technologie dans le développement économique est indéniable, et elle ne peut s'envisager, en terme de ressources scientifiques ou de marchés, que dans une

dimension mondiale. Il est nécessaire de créer des réseaux qualifiés qui accompagnent ces relations d'affaires, ces échanges culturels et économiques. En étant représentée au Board de notre association par Olivier Jouin, son Directeur, la Technopole d'Orléans joue son rôle dans la construction de ce réseau.

Luis Sanz

### Les membres de l'I.A.S.P. à travers le monde en 1996

Europe de l'Ouest	68
(dont 27 adhérents français)	
Asie-Pacifique	36
Europe de l'Est	12
Continent américain	7
Moyen Orient	3
Afrique	1
<b>Total</b>	<b>127</b>

Tiré du "Répertoire mondial", I.A.S.P. 96/97.

Georges Capurro est Président de l'association France Technopoles qui réunit 40 opérations en France. Il dirige également Bordeaux Technopolis.



## FRANCE TECHNOPOLES

### Les technopoles en France



Le thème "Innovation et Territoires" est au cœur des préoccupations de l'association France Technopoles. En mai dernier, lors de la Conférence des Présidents des Technopoles, M. Jean-Pierre Sueur avait souligné l'importance des dimensions immatérielles du développement. Il me semble aujourd'hui que notre mouvement technopolitain français est marqué par quatre évolutions majeures.

**1 - De la surface à l'interface :** les technopoles sont souvent parties d'une logique d'aménagement, pour aller progressivement vers une logique d'animation, d'appui à l'innovation répondant ainsi à leur premier objectif qui est de rapprocher les mondes de la recherche et de l'industrie, et d'enclencher des facteurs de développement. Si l'aménagement reste un moyen stratégique du développement économique local, on observe que l'action directe sur la mise en réseau, sur l'interface, prend le pas. En ce sens, le travail accompli ici à Orléans apparaît comme une démarche par-

fois anticipatrice et originale au sein de notre association.

**2 - De l'exogène à l'endogène :** la majorité des technopoles sont nées dans un effort d'attractivité des investissements extérieurs. Les sites technopolitains sont apparus comme des pôles d'attraction. Cela reste vrai, mais on doit remarquer la force actuelle du développement endogène, l'exploitation des ressources locales

pour favoriser la croissance. Le travail de terrain et la connaissance qui en résulte, sont au cœur de l'ingénierie technopolitaine. On voit dans la hâte qu'ont certains de la reproduire, que l'ingénierie technopolitaine est d'ailleurs reconnue, dans les faits, par les faits.

**3 - De l'outil de croissance à l'outil de reconversion :** un tel rôle ne date pas d'aujourd'hui. La Lorraine minière et sidérurgique offre d'excellents exemples, comme Nancy-Brabois ou Metz 2000, d'un rôle majeur de la technopole dans une reconversion réussie. Il y en a d'autres, comme Pau Hélioparc pour la reconversion du gisement de Lacq. L'aptitude des technopoles à être présentes dans ces dynamiques de reconversion est liée à leur capacité à identifier les possibilités de diversification et de génération de nouvelles activités. C'est ainsi que le Délégué à l'Aménagement du Territoire a confié une mission expérimentale de recon-

version des industries de défense à plusieurs technopoles, dont Orléans Technopole.

**4 - Du transfert de technologie au marketing technologique :** partant d'une logique de la demande, des besoins de la clientèle, les technopoles sont des instruments d'ouverture à des marchés nouveaux. Elles favorisent les inter-relations, les partenariats dans les réseaux de coopération. Or, enclencher des partenariats avec des acteurs divers ou lointains, c'est faire aussi de la prospection. Il n'y a pas de meilleur intérêt à se rapprocher d'un pôle de compétence, que l'intérêt éprouvé à travers une collaboration réelle, concrète. Les entreprises qui ont appris à travailler avec un réseau local de compétences choisiront un jour le site qui aura su leur offrir un environnement de croissance et de relations.

C'est en s'adaptant à cette nouvelle donne, que la technopole restera un outil permettant à une collectivité, au sens de l'institution, mais surtout au sens du groupe humain, d'engager le repérage, l'affichage et la lisibilité de ses forces et de ses atouts.

Georges Capurro



## La vallée de l'Arve prépare l'avenir de l'industrie du décolletage

La Vallée de l'Arve, entre Genève et Mont-Blanc, concentre plus de 800 entreprises dans le domaine du décolletage. Cette technique d'usinage des métaux, connaît un essor important depuis son implantation dans la vallée au 18<sup>ème</sup> siècle. A ce jour, la vallée de l'Arve réalise 12 milliards de francs de chiffre d'affaires, sur les 15 milliards produits par l'ensemble des entreprises françaises du décolletage.

Dès le début des années 60, les industriels ont pris la mesure des changements technologiques et ont décidé de créer le Centre Technique du Décolletage (C.T.DEC). En 1996, le Centre emploie 80 personnes et répond à environ 20 000 sollicitations venant de plus de 600 entreprises différentes. Ses principales missions concernent l'assistance technique, les études et recherches, le transfert de technologie et la formation continue. Le thème de l'innovation est au cœur de la démarche fédérée des industriels implantés sur un territoire restreint, ouvert sur les mutations de ses marchés. Ainsi, le C.T.DEC a-t-il fortement contribué à l'introduction de l'informatique, à la promotion de l'assurance qualité et au respect des normes ISO. Enfin, le Centre a mis en place des contrats de qualification qui ont permis d'intégrer plus de 700 techniciens.

Néanmoins, la crise économique des dernières années a fortement touché le

tissu des entreprises. La compétition par les prix a déstabilisé des entreprises caractérisées par un excellent niveau de professionnalisme. C'est pour répondre à ces nouveaux défis que les industriels et les collectivités ont créé ensemble le "Contrat de développement économique de Bassin". Sous l'égide du Conseil Régional de Rhône-Alpes, de l'association Arve-Stratégie et de l'Association pour la Valorisation des Connaissances (dépendant du Syndicat du Décolletage et du Patronat Indépendant), du C.T.DEC et du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique regroupant 17 communes (Sidemva), des initiatives sont prises pour adapter notre espace économique aux contraintes de la concurrence et anticiper par la mobilisation de tous les acteurs de terrain.

Ce qui est remarquable dans cette initiative du Conseil Régional, c'est la volonté d'adapter une procédure générale, les contrats de bassin, aux réalités et aux volontés locales, à travers un dialogue attentif aux données économiques. Ainsi, le Contrat de Bassin a-t-il permis la création d'un observatoire stratégique de la sous-traitance, d'un Centre de compétences en montage-assemblage, d'un bureau d'études en temps partagé pour la conception de produits, des actions de sensibilisation aux systèmes de production "juste à temps", d'un label "Technic vallée, entre Genève et Mont-Blanc", d'un ensemble de cycles de formation. Les industriels du décolletage et le C.T.DEC sont fortement impliqués dans ces programmes d'action, qui, de près et de loin, concernent l'innovation et la valorisation d'un haut niveau de compétence, sur un territoire qui croit en ses atouts dans une démarche fédérée. Nous pouvons compter sur un tissu relationnel fort qui amène les industriels de différentes spécialités à collaborer. Dans la Vallée de l'Arve, une nouvelle synergie liée au territoire est née il y a 30 ans et rien ne semble pouvoir l'arrêter.

**Roger Bonhomme**  
dirige le Centre Technique  
du Décolletage (C.T.DEC)  
à Cluses (Haute-Savoie).

## La réponse des territoires : - la vallée de l'Arve - l'Emilie-Romagne

### Les districts industriels en Emilie-Romagne : exemples de réseaux d'innovation

**Danielle Mazzoni, vous êtes Présidente de l'ERVET. Pouvez-vous nous rappeler l'origine de cet organisme ?**

DM : La loi de décentralisation en Italie date de 1972. Pour pouvoir agir plus globalement et mieux aider les PME, la Région Emilie-Romagne décide alors de créer "l'Agence pour la Valorisation du territoire". L'ERVET est financé à 75 % par la région et le reste par des associations d'industriels. Nous sommes la 12<sup>ème</sup> région d'Europe pour son activité économique, avec un taux de chômage inférieur à 6 %. La Région a toujours été très sensible à l'harmonie d'un territoire caractérisé par un tissu de 300 000 entreprises (dont 98 % ont moins de 50 employés), dont l'activité s'apparente à de l'artisanat industriel. Dans ce cadre, les thèmes du développement global, de la formation et de la mobilité sociale sont cruciaux. Nous sommes une agence de valorisation des territoires qui prend pour base d'action la notion de districts industriels. Nous en avons répertorié une vingtaine et cette

*L'Emilie-Romagne est célèbre pour son dynamisme économique et notamment pour l'importance de ses districts industriels. Ceux-ci se définissent comme des espaces géographiques limités où agissent des centaines de PME spécialisées dans un secteur d'activité spécifique (Chaussure, textile, agro-alimentaire...).*

*Elles entretiennent des relations économiques très étroites entre elles, ainsi qu'une vive concurrence. La division du travail et la flexibilité sont très importantes. Enfin, les districts industriels se caractérisent par une forte culture locale et une grande identification au tissu socio-économique.*

*Les liens entre les acteurs économiques sont informels et ils s'échangent beaucoup d'informations sur la technique, sur les marchés ou sur la mode. À l'intérieur d'un tissu local si compact, la diversité des relations, la flexibilité et l'extrême concurrence sont des sources ou des ressorts très importants pour l'innovation.*

double analyse qui mêle la notion de filière à la notion d'aire de développement, nous semble particulièrement appropriée.

**La principale mission de l'ERVET est de promouvoir et de réaliser les stratégies industrielles établies par le gouvernement régional. Concrètement, de quoi s'agit-il ?**

DM : Dans les années 70, nous avons d'abord collaboré à la conception et à la réalisation, partout dans la Région, de Zones Industrielles pour les PME, auxquelles nous proposons des services communs : comptabilité, restaurants d'entreprises, conseils fiscaux, etc. Aujourd'hui, nous comptons 1 050 Zones Industrielles en Emilie-Romagne. Ensuite, dans les années 80, pour aider les entreprises à mieux s'adapter aux exigences du marché, nous avons créé les "Centres de Services Réels" qui sont spécialisés par secteur d'activité. Ces entreprises de service à l'industrie, dont nous possédons 40 % du capital et qui sont subventionnées à 60 % par les institutions publiques, sont placées auprès des districts industriels et disposent d'une large autonomie par rapport à l'Ervet.

**Pouvez-vous nous préciser ce que sont ces "services réels" et préciser les missions de ces Centres ?**

DM : Dans notre jargon, nous opposons les "services réels" aux services financiers qui sont assurés par d'autres organismes. L'objectif premier de ces Centres est d'améliorer la connaissance et le niveau compétitif de l'ensemble du tissu industriel du district. Il ne s'agit pas de favoriser une entreprise par rapport à une autre. Dans ce sens, nous adoptons une logique de territoire en enrichissant tous les acteurs locaux. Classiquement, les thèmes de la diversification, de l'organisation de la production et de la qualité ont été les principaux thèmes de travail ces dernières années. Mais, ce ne sont pas les seuls angles d'approche. Nous sommes très sensibles aux éléments qui font évoluer les marchés. Ainsi, nous organisons par exemple une présentation des tendances de la mode pour les deux années à venir. Chaque entreprise dispose alors des informations nécessaires pour anticiper sur la demande et adapter sa production. Bien entendu, nous favorisons toutes les collaborations possibles entre les secteurs public et privé.



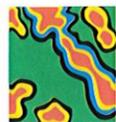
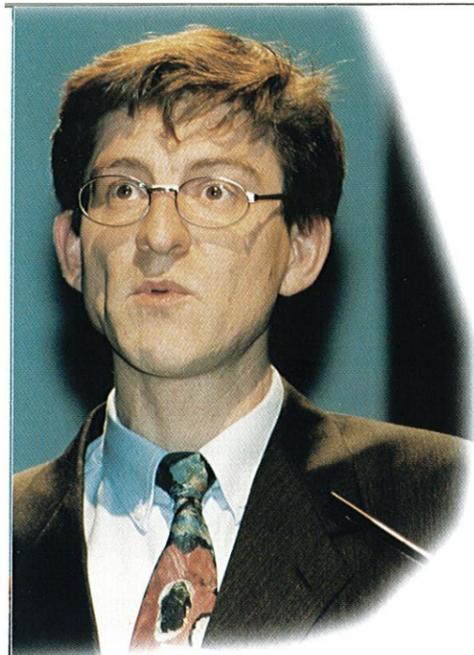
**Danielle Mazzoni anime l'Agence de Développement de la région d'Emilie-Romagne dans le Nord de l'Italie.**

**Selon vous la notion de district industriel va-t-elle évoluer et comment répondrez-vous à ces évolutions ?**

La notion de district industriel reste très pertinente. Au regard du système de production et de la réalité du tissu d'entreprises, la notion de district industriel met l'ensemble des communautés humaines en face de leur avenir, dans un sentiment de co-responsabilité dans l'action, et de pragmatisme par rapport aux contraintes économiques. Le district renforce le sentiment d'appartenance à un territoire tout en restant très ouvert aux demandes des consommateurs d'ici et surtout d'ailleurs.

Ainsi, face à la mondialisation des marchés, nous soutenons les échanges entre les entreprises, et le partage des expériences, notamment à l'export. Nous organisons des voyages avec plusieurs PME par exemple. Dernièrement, nous avons vu des consortiums d'entreprises s'organiser pour faire de la maintenance ou de l'entretien des machines qu'elles vendaient à l'étranger. Enfin, je suis très fière d'annoncer que nous participons également à la recherche européenne, ce qui constitue une grande avancée pour des petites entreprises qui s'inscrivent avant tout dans leur territoire local.

Sans cette synergie liée justement au territoire, nous ne pourrions pas atteindre ces niveaux de compétences. Nous sommes de plus en plus persuadés que nous devons accroître la recherche et la formation. L'innovation est centrale dans le développement des districts qui engagent des politiques industrielles participatives.



ORLEANS  
Technopole

## Orléans Technopole : quels territoires ?

L'innovation est vitale. Très souvent néanmoins, les efforts qu'elle implique, en formation, en coopération, en organisation, en financement, n'apparaissent pas toujours prioritaires ou même utiles. C'est comme si la complexité des processus d'innovation, leur manque de matérialité et d'effets sensibles à court terme décourageait ceux-là même qui font le constat de leur importance.

Parce qu'elles s'inscrivent dans un territoire, les technopoles contribuent à rendre compréhensible l'effort d'innovation. Ici à Orléans, mais on retrouve cette démarche ailleurs, nous inscrivons nos projets dans le cadre d'une analyse des forces et faiblesses du territoire. Nous avons repéré que la région orléanaise possédait des atouts crédibles dans le domaine de la pharmacie et de la cosmétique, dans le domaine de l'environnement, dans le domaine des systèmes de production intégrant des technologies avancées. Sur ces axes, nous nous organisons, nous travaillons à l'émergence de réseaux régionaux d'entreprises et de centres de compétences technologiques et scientifiques. Sur ces thèmes, nous repérons et nous encourageons les dynamiques de projets mixtes, associant des entreprises, des laboratoires, des financements privés, des financements publics.

Quels territoires ? Il y a longtemps que la démarche technopolitaine a débordé le cadre du parc scientifique, puis de l'agglomération, pour associer les entreprises, les compétences qui peuvent se sentir unis par une communauté de destin. Ce sont les voies de communication, la culture, la présence de services rares et de centres de décision, que sais-je encore, qui forgent ce sentiment d'ap-

partenir à un territoire. Notre équipe travaille sur l'ensemble de l'agglomération. Nous allons facilement à Sully, à Pithiviers, à Bellegarde, à Beaugency. Il est plus rare et plus difficile de travailler dans le Montargois. En fait nous avons vocation à diffuser le potentiel d'innovation orléanais jusqu'à rencontrer l'aire d'influence d'une autre métropole qui posséderait les mêmes compétences. Et c'est là que l'on voit bien que ce territoire d'influence est à dimension variable selon la précision et la rareté de la compétence. Et au-delà de ces aires d'influence, on aperçoit les aires puis les réseaux de coopération qui donnent sens à des projets qui resteraient désuets, impossibles à la seule échelle de l'agglomération orléanaise.

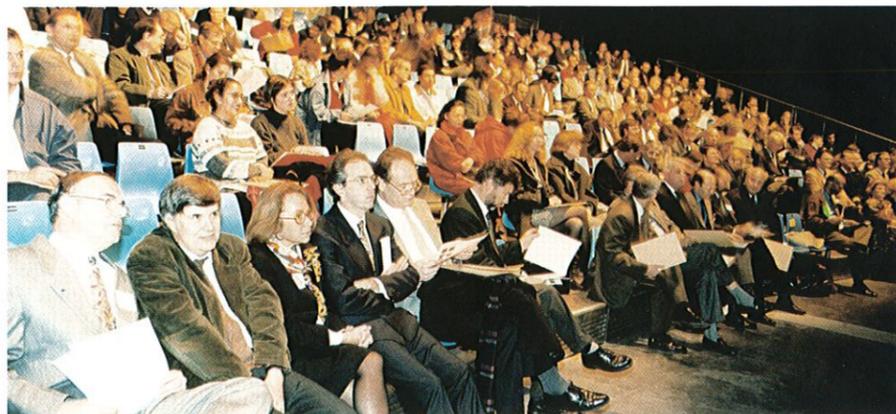
Mais il ne faut pas se disperser non plus, il ne faut surtout pas nier la dimension strictement humaine de la rencontre, du dialogue quotidien. Nous croyons que les territoires qui vont gagner sont ceux qui sauront s'organiser pour optimiser leurs potentiels d'innovation, et qui mettront la créativité en tête de leurs valeurs.

Nous devons entrer dans des dynamiques de projet, soutenir les hommes et les femmes qui inventent, qui innovent. Pour nous, le sel de la terre, le plus important, ce sont les personnes, les porteurs de projets. Orléans Tech-

nopole est à leur service, avec le soutien des partenaires naturels de la Technopole que sont les équipes de développement de la Ville, du Conseil Général, de l'ADEL, du Conseil Régional, de la CCI, de l'UPL, du BRGM et de l'Université. Nous pouvons compter sur la contribution de l'ANVAR, de la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie, de l'ensemble des organismes de développement et d'un certain nombre de grandes entreprises qui s'engagent résolument dans le développement local.

Nous savons très bien que tous ces projets sont des aventures à construire, et qu'ils ne vont pas tous aboutir tel que nous l'avons imaginé. Certains vont sans doute échouer, d'autres vont évoluer, d'autres encore, après l'approfondissement d'une étude de marché, la rencontre avec un nouveau partenaire, vont être propulsés. Et l'on doit reconnaître que l'équipe d'Orléans Technopole n'est pas la moins critique. Au contraire, pour rester crédibles, nous devons anticiper les écueils, repérer les failles. Mais notre travail ne s'arrête pas là. Nous proposons une méthodologie, un professionnalisme, des réseaux, de l'expérience.

Ces dernières années, nous avons souvent accompagné les initiatives des chercheurs, tout simplement parce qu'en arrivant



Orléans Technopole, Innovation et Territoires

Olivier Jouin est  
le Directeur de  
l'association  
Orléans Technopole.

sur Orléans, les permanents de l'équipe avaient choisi de connaître le mieux possible le potentiel d'enseignement supérieur et de recherche. Nous allons de plus en plus vers les entreprises. Les attentes sont diverses, mais pour simplifier, nous repérons deux grands types de besoins :

- des besoins dans les grandes entreprises de production, en particulier celles qui appartiennent à des groupes internationaux. Même si leur potentiel de R & D est limité en région, on les responsabilise de plus en plus en leur demandant d'avoir des idées de nouveaux produits ou de nouveaux marchés qui valoriseraient leurs savoir-faire. Elle ressentent alors très bien l'insuffisance de leurs ressources internes et la nécessité de trouver des opportunités et des compétences avec lesquelles s'allier sur leur territoire de proximité ;

- au contraire, la deuxième demande vient d'entreprises très petites, de bon, voire d'excellent niveau technologique, qui pour rester compétitives au niveau national ou mondial, doivent s'allier avec des compétences de même niveau et complémentaires.

Le passage incertain mais inéluctable à une société de l'information balaie les repères du développement. Au cœur de cette mutation, il faudra savoir exister dans la concurrence mondiale, avec nos atouts. Pour ne pas être désorientés, balayés, nous devons pouvoir compter sur la stabilité et la performance de notre environnement de proximité, sur la force de nos territoires. A travers les technopoles, les acteurs locaux prennent l'initiative.

Olivier Jouin

### Six missions opérationnelles

1. Animation des relations recherche/industrie - Transfert de technologie - Ingénierie de l'innovation
2. Accompagnement à la création d'entreprises innovantes
3. Développement des réseaux technopolitains
4. Promotion - Communication
5. Prospection - Accueil
6. Prospective

Orléans Technopole, Innovation et Territoires

Dominique Guy est  
le directeur général du Développement  
à la Ville d'Orléans et  
le Délégué Général d'Orléans Technopole.

A travers Orléans Technopole, la Région Centre, le Conseil Général du Loiret, le District de l'Est Orléanais et la Ville d'Orléans, mènent en commun une étude sur l'impact des nouvelles technologies de l'information dans la compétitivité de notre territoire. En effet, notre région s'est remarquablement positionnée, il y a 15 ou 20 ans, par la qualité de ses infrastructures routières.

Aujourd'hui, l'évolution économique et technologique donne la plus grande importance à la transmission de l'information. À l'aube des déréglementations européennes du marché des télécommunications, il est indispensable de donner aux entrepreneurs les nouveaux outils de la compétitivité, et d'anticiper sur leurs besoins. Après avoir enquêté auprès des entreprises, on aperçoit l'intérêt d'un système de "boucles locales de télécommunications à haut débit", présentes sur chacune des principales agglomérations régionales, reliées entre elles, et connectées avec les réseaux d'Ile de France. Au-delà du premier enjeu qui est de baisser les coûts des télécommunications utilisant des "liaisons spécialisées", il s'agit de favoriser le développement de nouveaux services de télécommunications comme la télémédecine, la vidéoconférence et de nouvelles méthodes de formation et de travail à distance.

Cet exemple des télécommunications illustre les possibilités nouvelles que permet l'innovation technologique, en faisant apparaître de nouveaux outils au service de l'aménagement du territoire. L'ampleur des enjeux nous amène à prendre le problème à l'échelle régionale, voire à une échelle plus large.

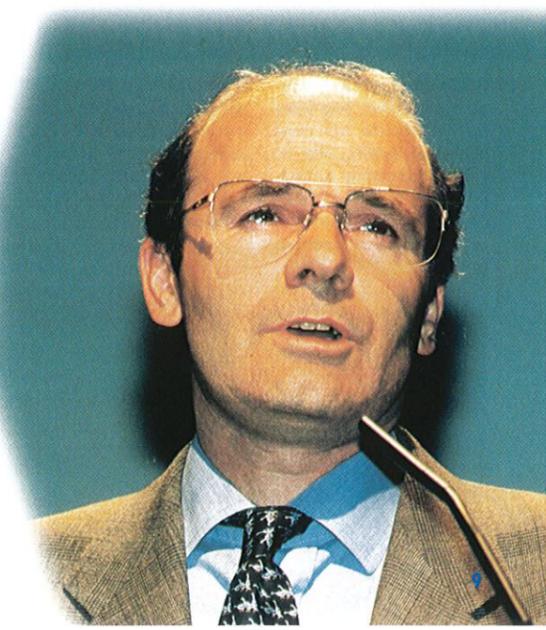
On doit remarquer que dans la démarche technopolitaine, cette identification des territoires de l'action est permanente. Immédiatement, on comprend pourquoi la technopole inscrit ses projets dans des réseaux qui complètent et nourrissent les initiatives locales. C'est ainsi qu'Orléans Technopole fait partie du Réseau régional de Diffusion Technologique, du groupe "Val de Loire, Pôles et Technopoles", du groupe des technopoles du Grand Bassin Parisien qui œuvre à la création d'un Centre de Ressources commun permettant de valoriser les technologies françaises à

### Le Conseil d'Administration d'Orléans Technopole

Jean-Pierre SUEUR	Président, Maire d'Orléans
Eric DOLIGE	Vice-Président, Président du Conseil Général du Loiret, Représenté par André DABAUVALLE
Maurice DOUSSET	Vice-Président, Président du Conseil Régional du Centre représenté par Bernard HARANG
Guillaume-Paul FAVACHE	Vice-Président, Président de l'Union Patronale du Loiret
Michel MOREAU	Vice-Président, Président de la C.C.I. du Loiret
Didier BILLARD	Trésorier, Président de l'Université d'Orléans
Jean-Pierre LAPAIRE	Secrétaire, Président du District de l'Est Orléanais
René BASDEVANT	Président d'honneur de SANDOZ FRANCE
Bruno ROUSSELLET	Secrétaire Général de l'ADEL
Bernard DUBOIS	Directeur du site IBM d'Orléans
Alain DUFOUR	Directeur d'EDF GDF SERVICES LOIRET
Eric HURET	Directeur Régional de FRANCE TELECOM
Jean-Claude MAURIZOT	Adjoint au Maire d'Orléans
Michel MUDRY	Personne qualifiée
Michel TIXERONT	Inspecteur Général du BRGM

l'international. Surtout, nous sommes très actifs dans France Technopoles et dans l'Association Mondiale des Technopoles.

Dominique Guy



## CRESITT

A l'initiative des enseignants chercheurs de l'École Supérieure des Procédés Electroniques et Optiques vient de se créer une association regroupant des scientifiques et des industriels pour créer un Centre de Ressources en Electronique, Signaux, Images pour le Transfert de Technologies (CRESITT).

Adossé au laboratoire d'électronique signaux images (LESI) et au groupe de recherche sur l'énergétique des milieux ionisés (GREMI), le CRESITT propose aux industriels de bénéficier des

technologies électroniques les plus avancées, en lien avec l'ensemble des laboratoires d'électronique présents en Région Centre.

Le CRESITT a été agréé par le programme européen JESSICA pour dispenser du conseil et des formations.

CRESITT : Serge GASNIER,  
Tél. 02.38.41.73.75  
ORLEANS TECHNOPOLE :  
Dominique JOSEPH,  
Tél. 02.38.69.80.98

## CRT PLASMA ET LASER

Les chercheurs sont très intéressés par les partenariats avec l'industrie. C'est pourquoi les responsables du groupe de recherche sur l'énergétique des milieux ionisés (GREMI) ont suscité la création de l'Association PLASMA LASER qui organise le partenariat entre une vingtaine de laboratoires de recherche français dans le domaine des plasmas et le monde industriel. À travers son réseau, des procé-

dures de partenariat éprouvées et à une déontologie claire, les entreprises et en particulier les PME peuvent bénéficier des compétences de plus de 150 chercheurs sur l'ensemble du territoire national.

C.R.T. PLASMA LASER :  
Baddredine BERGAYA,  
Tél. 02.38.49.45.52  
ORLEANS TECHNOPOLE : Olivier  
JOUIN, Tél. 02.38.69.80.98



## ORLÉANS PARALLELISME

L'utilisation, en parallèle, de plusieurs processeurs, pour traiter simultanément un très grand nombre de données, offre de nouvelles perspectives à l'informatique, en particulier dans les domaines de la simulation et de la gestion des banques de données de très grande dimension, très interactives.

En lien avec la structure anglaise OXFORD PARALLELE, les chercheurs du Laboratoire d'Infor-

matique Fondamentale d'Orléans (LIFO) souhaitent créer une structure interface avec les industriels, pour les accompagner dans leur développement d'applicatifs utilisant la technologie du parallélisme.

LIFO : Gaëtan HAINS,  
Tél. 02.38.41.72.67  
ORLEANS TECHNOPOLE : Olivier  
JOUIN, Tél. 02.38.69.80.98

## CLUB DES UTILISATEURS DES PLANS D'EXPERIENCES

Suite à une journée technologique organisée conjointement par l'ESEM et ORLEANS TECHNOPOLE, un club réunissant les industriels et les chercheurs utilisant la méthode des plans d'expériences vient d'être créé. Son objectif est de promouvoir et d'informer, de favoriser le dia-

logue et l'échange d'expériences entre professionnels.

ORLEANS TECHNOPOLE :  
Dominique JOSEPH,  
Tél. 02.38.69.80.98  
ENSCI LIMOGES : François  
Louvet, Tél. 05.55.45.22.22



## PLATE-FORME DE DÉPOLLUTION DES GAZ

Notre société est de plus en plus sensible aux problèmes de pollution de l'air. Dans ce domaine, les chercheurs du groupe de recherche sur l'énergétique des milieux ionisés (GREMI) associés à des industriels et à d'autres équipes de recherche étudient l'opportunité de créer une plateforme d'essai sur la dépollution des gaz utilisant les technologies plasma. Cet outil, mis au service

des industriels et bénéficiant d'un réseau d'experts européens aura pour objectif de tester à l'échelle industrielle des technologies plasma mises au point dans les laboratoires.

C.R.T. PLASMA LASER :  
Baddredine BERGAYA,  
Tél. 02.38.49.45.52  
ORLEANS TECHNOPOLE : Olivier  
JOUIN, Tél. 02.38.69.80.98



## CENTRE ORÉADE

Orléans souhaite s'affirmer comme un pôle majeur dans le domaine de l'environnement. C'est dans le cadre d'Orléans Technopole que la société DJET, les entreprises ANTEA, ARIOS et CFG étudient actuellement, en collaboration étroite avec l'Université d'Orléans, le CNRS et le BRGM, la possibilité de créer à Orléans un Centre de formation, d'information et d'expérimenta-

tion à la lutte contre les pollutions accidentelles des eaux douces et des sols par les hydrocarbures et autres composés organiques.

DJET : Gilbert PARCOLLET,  
Tél. 02.38.43.44.97  
BRGM : Pierre SOLETY,  
Tél. 02.38.64.37.16  
ORLEANS TECHNOPOLE :  
Dominique JOSEPH,  
Tél. 02.38.69.80.98



# Exposition : "ORLÉANS' TECHNOPOLE, PROJETS ET RÉSEAUX D'ACTION"

## INFORMATIQUE ET SANTÉ DU GRAND ORLÉANS

Proposer la création d'un réseau Santé sur la région Grand Orléans pour permettre aux Professionnels de Santé de mieux communiquer et de mieux évaluer leur activité. Un élargissement progressif de ce modèle à l'ensemble des régions françaises sera ensuite évalué. La participa-

tion active des CPAM dans le cadre des télétransmissions garantit la conformité aux standards (Sesam Vitale B2).

BIOSTAT : Dr Hervé LAURENT,  
Tél. 02.38.61.86.77  
ORLEANS TECHNOPOLE : Pierre  
PESQUIES, Tél. 02.38.69.80.98



## STUDIUM D'ORLÉANS

Le Studium est un centre international de recherche et d'accueil, organisé en réseau de laboratoires européens, développant des projets originaux aux interfaces des sciences biologiques, physiques et chimiques.

En invitant à Orléans pour des séjours sabbatiques de un à deux ans des chercheurs étrangers confirmés, le Studium vise à ren-

forcer le rayonnement scientifique d'Orléans et à développer ses compétences dans le domaine des sciences de la vie, en lien étroit avec le milieu industriel.

CNRS - CBM : Catherine  
LAVENOT, Tél. 02.38.25.55.54  
ORLEANS TECHNOPOLE : Pierre  
PESQUIES, Tél. 02.38.69.80.98

## INSTITUT DE PRÉVENTION ET DE RECHERCHE SUR L'OSTÉOPOROSE

À l'initiative du Dr BENHAMOU, un Institut de Prévention et de Recherche sur l'Ostéoporose est en cours de création à Orléans. Il permettra de mener un certain nombre de recherches scientifiques et cliniques concernant la pathologie de la structure de l'os trabéculaire ostéoporotique. Orléans a la chance de posséder un réseau de laboratoires pouvant être mobilisés dans ces recherches, en particulier à travers le Centre de Recherche sur la Matière Divisée du CNRS, le

Laboratoire Electronique Signaux Images de l'ESPEO, le laboratoire des mathématiques de l'Université d'Orléans et le laboratoire des matériaux de l'ESEM.

L'Institut permettra de créer des partenariats de recherche entre l'Hôpital d'Orléans, les laboratoires de recherches associés et les industriels de la pharmacie.

C.H.R.O. : Dr Laurent  
BENHAMOU, Tél. 02.38.51.48.25  
ORLEANS TECHNOPOLE : Pierre  
PESQUIES, Tél. 02.38.69.80.98

## RÉSEAUX D'ACTION :

*ORLEANS TECHNOPOLE s'investit fortement dans des réseaux de partenariat au service des entreprises et des chercheurs de son territoire. La technopole orléanaise est particulièrement active dans France Technopoles et l'Association mondiale des technopoles (voir pages 3 et 4).*

## RÉSEAU DE DIFFUSION TECHNOLOGIQUE

Le Réseau de Diffusion Technologique du Centre (CENTRE TECH) associe environ 70 personnes appartenant à différentes structures concernées par l'innovation et le transfert de technologie.

Le Réseau organise des formations, des temps de rencontre entre les professionnels et la mise en valeur du réseau sur l'ensemble de la Région Centre. Orléans Technopole est membre

du Réseau de Diffusion Technologique en tant que généraliste de l'animation des relations entre la recherche et l'industrie.

RÉSEAU DE DIFFUSION TECHNOLOGIQUE : Pierre-Yves  
HUMBERT, Tél. 02.38.69.80.96  
ORLEANS TECHNOPOLE :  
Dominique JOSEPH,  
Tél. 02.38.69.80.98

## PILULIER ÉLECTRONIQUE

Le pilulier est un exemple de partenariat entre des sociétés très innovantes installées dans l'agglomération orléanaise.

Récemment implantée à Orléans, la Société BIOSTAT avait le projet de créer un pilulier électronique. Par l'intermédiaire d'Orléans Technopole, elle a pu être mise en relation avec un ensemble de sociétés maîtrisant diverses techniques (mécanique, plastrurgie, électronique, design...), fédé-

rées autour de la société COFOB. Avec l'aide de l'ANVAR, le produit a été conçu et sera très prochainement commercialisé.

BIOSTAT : Dr Hervé LAURENT,  
Tél. 02.38.61.86.77  
COFOB : Jean-Pierre BENOIST,  
Tél. 02.38.69.80.82  
ORLEANS TECHNOPOLE :  
Olivier JOUIN,  
Tél. 02.38.69.80.98



## CENTRE DE PHYSIOPATHOLOGIE DE L'EXERCICE

Les chercheurs et les médecins de la Faculté de Sports d'Orléans et du Centre Hospitalier Régional d'Orléans voient un grand intérêt à mener conjointement un certain nombre de travaux renforçant la qualité de la recherche académique au service des sportifs de haut niveau.

Ils travaillent donc à la création d'un centre de physiopathologie de l'exercice regroupant leurs équipements et organisant conjointement leurs travaux de recherche et de suivi des sportifs.

ORLEANS TECHNOPOLE : Pierre  
PESQUIES, Tél. 02.38.69.80.98



## TECHNOPOLES DU GRAND BASSIN PARISIEN

(Association de préfiguration du CITPS)

Encouragée par la DATAR, une association regroupant les technopoles du Grand Bassin Parisien ainsi que d'autres partenaires concernés par le développement technologique et scientifique, étudie des projets de partenariat inter-régionaux. À travers chaque projet, on

cherche à renforcer le rayonnement international du Grand Bassin Parisien.

Ces travaux pourraient donner naissance à un Centre de Ressources au service de l'ensemble des technopoles françaises.

ILE DE SCIENCE : Pierre  
VASSEUR, Tél. 01.60.19.09.32  
ORLEANS TECHNOPOLE : Olivier  
JOUIN, Tél. 02.38.69.80.98



## VAL DE LOIRE PÔLES ET TECHNOPOLES

Un groupement informel réunissant l'association CENTRECO, ORLEANS TECHNOPOLE, la CCI de Blois et différents partenaires tourangeaux travaille depuis deux ans à la mise en valeur du potentiel industriel et scientifique du Val de Loire.

Une plaquette de présentation des atouts de ce territoire a été élaborée, en français et en

anglais. Outre la participation à des salons, il est prévu de créer des temps de rencontre entre les chercheurs et les industriels par filières technologiques.

CENTRECO : Jean-Louis GARCIA,  
Tél. 02.38.54.12.12  
ORLEANS TECHNOPOLE : Olivier  
JOUIN, Tél. 02.38.69.80.98



# Structuration et management des systèmes locaux de soutien à l'innovation

**Thierry Bruhat est  
consultant spécialiste  
des politiques de soutien  
à l'innovation  
et des technopoles.**

**L**e rapport entre les territoires et l'innovation va se trouver rapidement au centre des préoccupations du développement économique, d'ailleurs sans contradiction avec la globalisation : les deux doivent être pensés conjointement.

En effet, si l'innovation est reconnue comme un élément essentiel de compétitivité pour les entreprises, celles-ci doivent mettre en œuvre des stratégies adaptées pour anticiper l'évolution des besoins de leurs clients et pour rechercher – et souvent mobiliser – les ressources matérielles et immatérielles qui vont nourrir leurs projets d'innovation – qu'ils soient de procédés, d'organisation ou de produits – dans lesquels la technologie ne sera qu'une des composantes. Car les entreprises, particulièrement les PME, ne peuvent à elles seules disposer en interne de toutes les compétences techniques, organisationnelles, marketing et commerciales, ainsi que des ressources financières, requises.

Le développement de l'innovation est ainsi facilité par des lieux, des espaces privilégiés, permettant d'identifier et de mobiliser plus rapidement les compétences nécessaires, que ce soit dans l'entreprise – les équipes projets créent leur propre espace de travail – ou sur des territoires offrant des pôles de compétences spécifiques et des dynamiques d'interactions et d'apprentissages qui favorisent les coopérations entre les acteurs.

Conjointement à ces évolutions, le mouvement technopolitain se développe largement. Plus de 700 initiatives pouvant être assimilées à des parcs scientifiques, technologiques ou des technopoles sont aujourd'hui recensées dans le monde dont plus de 200 en Europe. Dans ce contexte, les technopoles françaises sont reconnues comme originales.



En effet, elles se limitent rarement à un parc technologique mais prennent en compte le développement technologique d'un territoire métropolitain et reposent, en outre, sur des partenariats par lesquels des institutions politiques, scientifiques, consulaires, professionnelles, etc. cherchent à mettre en place des conditions favorables à la diffusion des compétences scientifiques en faveur de la création et du développement d'entreprises technologiques. Les technopoles portent en elles de nouvelles formes de développement territorial.

Nous pensons qu'à terme l'innovation va demander aux territoires de nouer un nouveau type de relations avec les entreprises qu'ils accueillent. Ils seront en effet d'autant

plus attractifs qu'ils faciliteront à l'entreprise l'accès où la maîtrise des savoir-faire lui permettant de mieux maîtriser l'innovation. Ceci passe par la création de masses critiques de compétences économiques et technologiques spécialisées, de structures interfaces – des traducteurs – par tout un système d'incitations aux coopérations entre entreprises et ressources locales, ainsi que par des branchements efficaces sur les autres pôles de ressources.

La création de ces dispositifs appelle des stratégies, des modalités de structuration, ainsi qu'un management tout à fait spécifiques, car le marché, seul, ne peut les constituer d'une manière durable. Ces nouvelles stratégies territoriales doivent associer recherche scientifique et développement technologique et mobiliser des réseaux de compétences, non pas suivant une logique d'offre publique, mais à partir de la compréhension des besoins des entreprises – qu'il est souvent nécessaire de susciter – et par la prise en compte des dimensions personnelles et inter-personnelles des stratégies d'innovation. Enfin, les équipements et les infrastructures nécessaires au développement des compétences et à leur mise en commun viendront matérialiser ces stratégies.

Après une première période de croissance, les technopoles françaises doivent se donner de nouvelles perspectives et affirmer leur valeur ajoutée, sinon elles risquent d'être banalisées. Du fait de l'originalité de leur démarche, les technopoles ont certainement l'opportunité de contribuer à la conception et à la mise en œuvre de ces stratégies territoriales de soutien à l'innovation et d'être le creuset de nouvelles réponses aux défis que l'innovation lance à l'économie des territoires.

**Thierry Bruhat**

Lettre d'information éditée à l'occasion de l'Assemblée Générale annuelle de l'association "Orléans Technopole" :  
Centre d'Innovation, Rue Léonard-de-Vinci, 45074 Orléans cedex 2, tél. 00 33 (0) 2 38 69 80 98, fax : 00 33 (0) 2 38 69 80 42.

Directeur de la publication : Jean-Pierre Sueur. © Dépôt légal : 03/97.

Photos : Jean Puyo. Réalisation : Les Éditions Spirales, tél. 02 38 54 32 33.